



Collège québécois
des médecins de famille

catalyser l'innovation

PROCÈS-VERBAL ASSEMBLÉE ANNUELLE DES MEMBRES

Tenue le vendredi 23 mai 2025
Palais des congrès de Montréal (salle 518-BC)

1. Ouverture de l'assemblée

La Dre Geneviève Bois, présidente du Collège québécois des médecins de famille (CQMF) et de l'assemblée, ouvre la séance et souhaite la bienvenue à toutes et à tous.

2. Adoption de l'ordre du jour

L'adoption de l'ordre du jour est proposée par la Dre Sophie Galarneau, appuyée par la Dre Anne-Sophie Thommeret-Carrière; l'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

3. Adoption du procès-verbal de la dernière assemblée annuelle des membres – 14 juin 2024

L'adoption du procès-verbal de l'assemblée annuelle du 14 juin 2024 est proposée par la Dre Marie-Claude Moore et appuyée par la Dre Caroline Laberge; le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

4. Rapport de la présidente

La Dre Geneviève Bois aborde d'entrée de jeu le sujet du projet de loi n° 106 et son caractère politique défavorable; elle souligne qu'il est important de faire tout en son pouvoir comme organisation dans un tel contexte. La Dre Bois présente ensuite les membres de son conseil d'administration et attire l'attention sur l'organigramme du CQMF qui illustre à quel point le soutien à la pratique et aux médecins de famille est la pierre angulaire de l'organisation. Elle affiche le plan stratégique 2023-2026 qui suit son cours et le napperon toujours d'actualité, produit en 2022, présentant les quatre axes qui guident les actions du CQMF.

Partenaires

La Dre Bois évoque l'ensemble des partenaires avec lesquels le CQMF travaille sur une base régulière, soit le CMFC, le CMQ, la FMOQ, le MSSS et ses différentes directions, la FMRQ, la FMEQ et les directions des départements de médecine de famille universitaires.

Faits saillants

La présidente mentionne les faits saillants de l'année 2024 à commencer par le lancement de la « Déclaration de Montréal sur les soins de santé pertinents », la Journée CQMF 2024 « Des soins humains et pertinents pour accompagner le vieillissement », le lancement d'une vidéo promotionnelle

mobilisatrice « La médecine en CHSLD – Des soins diversifiés, collaboratifs et humains » et le forum des leaders « Équité, diversité, inclusion, décolonisation et justice sociale : passons à l'action! ».

Représentations

Les diverses représentations occupent beaucoup la présidence qui en énumère quelques-unes : la Table nationale de concertation sur la valorisation de la médecine de famille et ses groupes de travail auxquels participent également d'autres membres engagés du CQMF; la haute direction de Santé Québec rencontrée en janvier 2025; les échanges avec le cabinet du ministre de la Santé; les interactions du CQMF avec le MSSS à travers diverses instances, la ministre responsable des aînés, le directeur national de santé publique – participation à la politique de prévention en santé – et le fait d'être présent au lancement de la politique sur la maladie d'Alzheimer; les contacts se poursuivent avec le ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie par l'entremise du groupe de travail sur l'innovation du CQMF, de même qu'avec le Bureau de l'innovation du MSSS. Le CQMF siège à la Table de concertation de l'INESSS et à différents comités sous sa gouverne.

De plus, la Dre Bois fait état des représentations faites auprès du ministre fédéral de la Santé, de l'Agence de la santé publique du Canada, et autres, alors que le Groupe d'étude canadien sur les soins de santé préventifs (GECSSP) se voit brusquement mis sur pause, en mars 2025.

Grands dossiers

Parmi les grands dossiers que porte le CQMF, la valorisation de la médecine de famille est omniprésente dans les travaux de ses dynamiques comités et groupes de travail centrés sur la relève, le mentorat, les meilleures pratiques, l'innovation en médecine de famille, la santé et l'environnement, les prix, la certification, les médecins et professionnel(le)s œuvrant en CHSLD et sur l'allègement administratif – avec le projet « Soignons la tech », financé par l'Association médicale canadienne, Gestion financière MD et la Banque Scotia dans le cadre du programme Subventions pour l'allègement administratif.

La Déclaration de Montréal sur les soins de santé pertinents, la grande fierté de l'année 2024, lancée le 4 avril, mobilise 33 partenaires signataires qui se sont rencontrés en janvier 2025; les retombées sont positives et une prochaine rencontre est prévue à l'automne 2025.

Le forum des leaders 2024, du 15 novembre, est l'occasion d'apprendre, de réfléchir et de se projeter dans l'adoption de meilleures pratiques en matière d'équité, de diversité, d'inclusion, de décolonisation et de justice sociale.

Le CQMF se fait entendre sur la place publique et réagit à la suspension des travaux du GECSSP. Un communiqué de presse est diffusé, une lettre ouverte publiée notamment dans *La Presse* qui recueille plus de 1800 signataires – majoritairement des médecins de famille –, une entrevue rapportée dans *Profession Santé*, un article publié dans le *Journal de l'Association médicale canadienne* (CMAJ), les partenaires répondent présents à l'appui sollicité; le CQMF interpelle l'ex-ministre fédéral de la Santé, Mark Holland, et sa successeure, Kamal Khera, et fait des représentations auprès de l'Agence de la santé publique du Canada; une coalition est créée en appui à la médecine fondée sur les données probantes et d'autres démarches se poursuivent.

Soutien à la pratique

La Dre Bois réitère l'importance du soutien à la pratique au cœur même de la mission du CQMF. Elle souligne les activités prioritaires qu'il mène à travers ses différents comités et groupes de travail et se réjouit du succès de Choisir avec soin Québec tout comme de l'impact des formations Pour une

pratique éclairée et Urgences en pratique familiale. Elle se réjouit également de l'entente renouvelée entre le CQMF et TopMF/PROMF. La présidente ne manque pas de rappeler aussi le rôle important des comités de gouvernance du CQMF.

Rapport annuel 2024

La Dre Bois conclut sa présentation en lançant une invitation à parcourir le rapport annuel 2024 pour y apprécier les actions du CQMF et exhorte les membres présents à tenir bon dans l'adversité – en référence au projet de loi n° 106 –, la médecine de famille n'en étant pas à sa première mise à l'épreuve.

5. Rapport financier

Le Dr Jessy Boilard, trésorier, relate les faits saillants de l'exercice financier au 31 décembre 2024.

a. États financiers vérifiés au 31 décembre 2024

REVENUS 2024 PAR RAPPORT À 2023

Le Dr Boilard explique l'augmentation des revenus en 2024, liée principalement à une source de financement reçue de l'Association médicale canadienne, Gestion financière MD et la Banque Scotia dans le cadre du programme Subventions pour l'allègement administratif. Un groupe de travail du CQMF, présidé par la Dre Élise Boulanger, a été créé dans la foulée du projet soumis qui a bénéficié de ce soutien financier. L'augmentation est aussi expliquée par une hausse des revenus de produits d'activités (activités de formation), des revenus d'intérêts et par le retour du fonds discrétionnaire (quote-part du Collège des médecins de famille du Canada distribuée aux sections).

DÉPENSES 2024 PAR RAPPORT À 2023

Le Dr Boilard informe les membres d'une augmentation des dépenses 2024 attribuables aux facteurs suivants :

- Augmentation des honoraires professionnels – expliquée par l'ajout de professionnelles au projet « Soignons la tech »;
- Augmentation des charges au compte des réunions et représentations – expliquée par le dynamisme des membres engagés au sein des comités et groupes de travail et de la présidente qui s'assure de représenter le CQMF aux différentes occasions favorables et divers événements pertinents.

RÉSULTATS DE FIN D'ANNÉE

Le Dr Boilard annonce que l'année 2024 se solde avec un surplus de 107 772 \$ justifié, entre autres, par l'appui financier au projet sur l'allègement administratif, par le financement renouvelé à la campagne Choisir avec soin et à la communauté de pratique des médecins en CHSLD, de même que par le retour du fonds discrétionnaire qui s'ajoute aux livres 2024.

Le Dr Boilard conclut que le CQMF doit maintenir une adhésion forte et remercie les membres de leur soutien.

b. Nomination des vérificatrices et vérificateurs pour l'année financière 2025

Proposition relative aux vérificatrices et vérificateurs pour l'année financière 2025

« QUE la firme Gosselin et Associés soit nommée vérificatrice externe pour l'année financière 2025 »

Proposée par : Dr Alain Pavilanis

Appuyée par : Dre Sophie Galarneau

Proposition acceptée à l'unanimité – aucun membre ne demande le vote

6. Élection des administratrices et administrateurs au conseil d'administration

La Dre Geneviève Bois présente les candidatures aux sièges soumis en élection et poursuit avec la motion suivante :

Proposition

« QUE les quatre (4) candidatures proposées pour les sièges en élection soient approuvées »

Dre Geneviève Bois
Dre Élise Boulanger
Dr Nebojsa Kovacina
Dre Caroline Mercier

Proposée par : Dr René Wittmer

Appuyée par : Dre Anne-Frédéric McKenzie

Proposition acceptée à l'unanimité – aucun membre ne demande le vote

7. Mot du Collège des médecins de famille du Canada (CMFC)

La Dre Carrie Bernard, présidente du CMFC, salue l'auditoire et cède la parole à la Dre Magaly Brodeur, administratrice au sein du conseil d'administration du CMFC.

La Dre Magaly Brodeur commence son propos en mentionnant que le CMFC sera présent pour le CQMF dans le contexte trouble où le Québec semble vouloir faire classe à part, alors que les autres provinces canadiennes annoncent des investissements majeurs dans les soins primaires.

La Dre Brodeur évoque différentes représentations et réalisations du CMFC pour défendre la médecine de famille et promouvoir de meilleures politiques en santé notamment : garantir une rémunération équitable, simplifier les formulaires administratifs fédéraux, accélérer la reconnaissance des diplômés internationaux, augmenter les places en résidence et élargir les programmes de soutien aux résidentes et résidents.

En matière de rémunération et d'attractivité, la Dre Brodeur cite en exemple comme source d'avancées majeures l'adoption de modèles longitudinaux en Colombie-Britannique et en Nouvelle-Écosse. Au sujet de la situation qui prévaut au GECSSP, elle souligne qu'il sera du devoir du CMFC de rappeler le rôle déterminant de la première ligne dans la prévention des maladies chroniques et l'éducation des patients à la santé.

La Dre Brodeur tient à informer l'assemblée sur les efforts déployés au CMFC pour améliorer les services en français, entre autres, par la mise en place du nouveau groupe de travail sur la langue française avec la participation de membres du CQMF. Le groupe est présidé par la Dre Leonora Lalla et a pour mission de trouver des solutions à court et à long terme pour combler les lacunes constatées. Le CMFC s'engage à offrir à ses membres francophones des contenus et des services de qualité en français.

En conclusion, la présidente du CMFC, la Dre Carrie Bernard, reprend la parole pour réitérer au nom du CMFC un soutien inébranlable envers les membres québécois aux prises avec la tempête politique actuelle et les remercie pour leur engagement continu qui enrichit la communauté professionnelle des médecins de famille à travers le pays.

La Dre Bois salue les oratrices et les remercie.

8. Mot de clôture

La présidente invite l'assemblée à poser ses questions ou à émettre quelques derniers commentaires. Le Dr Christian Rheault saisit l'occasion pour souligner les efforts concrets de la présidente du CMFC, la Dre Carrie Bernard, pour apprendre le français. L'assemblée applaudit.

9. Levée de la séance

La levée de la séance est proposée par la Dre Annick Gauthier, appuyée par la Dre Sonia Sylvain; la séance est levée.

La Dre Bois remercie les membres de leur participation.